

**COMISSÃO DA
CEDEAO**

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

**RAPPORT D'ACTIVITES 2024
DE L'AGENCE REGIONALE POUR L'AGRICULTURE
ET L'ALIMENTATION (ARAA)**

April 2025

Sigles et Abréviations.....	3
Liste des tableaux	4
Liste des figures	4
Liste des Images	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION.....	5
I. VOLET ADMINISTRATION.....	5
1.1. Fonctionnement.....	5
1.2. Renforcement des capacités opérationnelles de l'ARAA	5
1.3. Audits et certification de comptes de l'ARAA.....	5
1.4. Production des rapports	6
1.5. Passation des marchés	Erreur ! Signet non défini.
1.6. ICT	6
1.7. Traitement des dossiers juridiques	7
1.8. Gestion du personnel	8
II. VOLET PROGRAMME	8
2.1. Organisation des comités de pilotage des projets et du comité d'orientation de l'ARAA	8
2.2. Organisation du comité technique de suivi des projets et programmes.....	9
2.3. Participation à des rencontres de l'ECOWAP.....	10
2.4. Participation aux réunions et Ateliers internes de la CEDEAO.....	10
2.5. M&E et communication.....	11
1.1.1. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production ».....	12
1.1.1.1. Le programme agroécologie en Afrique de l'Ouest.....	13
1.1.1.2. Projet régional de promotion de l'Agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest....	14
1.1.1.3. Projet de Renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et des États membres à l'accès au financement climatique pour soutenir la mise en œuvre des priorités sectorielles agricoles de la stratégie régionale climat (FVC readiness).....	14
1.1.1.4. Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS)	15
1.1.2. OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional »	16
1.1.2.1. Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)	16
1.1.2.2. Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)	17
1.1.2.3. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP3/ECOWAP).....	18
1.1.2.4. Le Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO)	18
1.1.3. OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables » 19	
1.1.3.1. Le Projet de Promotion de Modèles d'Alimentation scolaire intégrée en Afrique de l'Ouest (PMAI-AO)	19
1.1.3.1. La réserve régionale de sécurité alimentaire	20
1.1.3.2. Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)	23
1.1.3.3. Le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)	25
1.1.3.4. Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA).....	25
1.1.3.5. Projet de contribution de l'UEMOA à la constitution du stock alimentaire de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA).....	26
1.1.4. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire »	27
1.1.5. Le fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation	27
1.1.5.1. Le Global Risk Financing Facility.....	28
1.1.5.2. L'Appui institutionnel de l'USAID, IL2B	28
III. SYNTHESE DE L'EXECUTION PHYSIQUE DU PTBA 2023	29

Sigles et Abréviations

AECID	: Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement
AFD	: Agence Française de Développement
AIC	: Agriculture Intelligente face au Climat
AIC	: Projet régional de promotion de l'Agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest
AMCC+ GCCA+	: Projet d'appui à l'alliance mondiale contre les changements climatiques-Afrique de l'Ouest
ARAA	: Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	: Comité permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
ECOWAP	: Politique Agricole de la CEDEAO
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FRAA/ECOWADF	: Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation
FSRP	: Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
FSS	: Filets sociaux de sécurité
PACBAO	: Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)
PAE	: Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest
PASANAO	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PEPISAO	: Programme Elevage et le Pastoralisme intégrés et sécurisé en Afrique de l'Ouest
PFUA	: Projet pilote d'appui à l'intégration locale et l'autonomisation économique des femmes par la mise en
PMAI-AO	: Projet de Promotion de Modèles d'Alimentation scolaire intégrée en Afrique de l'Ouest
PPR	: Projet d'appui au contrôle et à l'éradication de la PPR et des maladies de la fièvre de la vallée des rivi
PRAOP	: Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles
PRAOP	: Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre
PRAPS	: Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel
PRISMA	: Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en
STOCKS	: Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest-phase intérimaire
PTBA	: Plan de travail et Budget Annuel
ROPFA	: Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	: Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
RRSA	: Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire
SYRIMAO	: Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest
UE	: Union Européenne
USAID	: Agence des Etats-Unis pour le Développement International

Liste des tableaux

Tableau 1 : État de mise en œuvre des audits	6
Tableau 2 : État de mise en œuvre du plan de passation des marchés	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Etat de mise en œuvre des recommandations du comité d'orientation de mars 2024.....	9
Tableau 4 : Constitution du capital de la réserve régionale de sécurité alimentaire	20
Tableau 5 : Constitution du capital de la RRSA par rapport aux cibles de l'étude de faisabilité	22
Tableau 6 : Interventions de la réserve régionale de sécurité alimentaire de 2017 à 2024.....	23
Tableau 7: Synthèse des taux d'exécution physique des projets en 2024	29

Liste des figures

Figure 1: Evolution de la croissance de la valeur ajoutée agricole entre 2013 et 2023	12
Figure 2 : Évolution des exportations et importations agricoles entre 2013 et 2023	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3: Répartition du capital de la RRSA par sous-espace.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 4: Performance en termes de constitution du capital par rapport aux cibles à mi-parcours et final	22
Figure 5: Répartition des stocks prévus dans le cadre de la contribution de l'UEMOA à la constitution du stock alimentaire de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6: Évolution de la part des dépenses publiques agricoles dans les dépenses totales	27

INTRODUCTION

L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), dont le mandat est « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissements régionaux concourant à l'opérationnalisation de la Politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées », a été créée par le règlement C/REG.1/08/11. Le lancement officiel de l'Agence s'est déroulé à Lomé, le 27 septembre 2013.

Les projets/programmes et initiatives sous la coordination de l'ARAA concourent à la réalisation des quatre objectifs spécifiques du Programme Régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) qui sont les suivants :

- a. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production » ;
- b. OS2. « Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » ;
- c. OS3. « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » ;
- d. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».

En rappel, pour l'année 2024, le plan de travail et budget annuel (PTBA) a été approuvé par les instances statutaires de la CEDEAO (CAF et Conseil des Ministres) de novembre à décembre 2023 et présenté au Comité d'orientation de l'ARAA d'avril 2024.

Sur la base de ce programme, les principales réalisations se résument en deux grands volets : i) volet Administration et ii) volet Investissement ou programme. L'analyse présente les principales réalisations au cours de 2024 après avoir apprécié la performance globale du secteur par objectif stratégique.

I. VOLET ADMINISTRATION

Tout comme les autres années, les activités programmées au niveau de ce volet concernent : i) le fonctionnement et l'équipement des locaux de l'agence ; ii) le renforcement des capacités opérationnelles de l'ARAA, iii) les audits et certification des comptes de l'ARAA, iv) la production des rapports, v) les acquisitions/passation des marchés, vi) le processus de certification ISO, vii) ICT, viii) le traitement des dossiers juridiques et ix) la gestion du personnel.

Les principales réalisations en lien avec ces activités sont les suivantes :

1.1. Fonctionnement

Comme chaque année, le fonctionnement a concerné principalement la prise en charge des frais de traduction des documents dans les langues de travail de la CEDEAO, la production et impression des documents, l'assurance, le carburant pour les véhicules, la maintenance du bâtiment, le matériel informatique et les véhicules, le gardiennage du siège et les frais d'électricité et divers frais (électricité, internet etc ..). L'ARAA a déménagé en janvier 2024 dans ses nouveaux locaux aux 4ème et 5ème Étages de l'Immeuble de la CRBC, Place de la Réconciliation, Cité OUA, Quartier Atchanté, 01 BP 4817 Lomé 01, Togo, gracieusement offert par le Gouvernement de la République Togolaise.

1.2. Renforcement des capacités opérationnelles de l'ARAA

Dans le but de continuer à assurer la performance de la mise en œuvre des projets et programmes, l'ARAA a organisé au profit de son personnel, une retraite de renforcement des capacités et de partage d'informations sur les procédures de la CEDEAO, du 29 au 31 juillet 2024 à Aného au Togo. La retraite a permis de renforcer i) les connaissances des agents et la maîtrise des procédures en vigueur à la CEDEAO, ii) les procédures des partenaires techniques et financiers ; iii) l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des projets et des programmes et iii) le cadre d'épanouissement à l'ARAA.

1.3. Audits et certification de comptes de l'ARAA

Au cours de la période sous revue, l'ARAA a subi 35 audits : i) les audits spécifiques des projets et programmes régionaux qui ont concerné les projets gérés par l'ARAA (7 rapports d'audit), ii) les audits des

sous projets dans les pays (23 audits), iii) les audits internes (2) et iv) les audits du Bureau de l'Auditeur général parmi lesquels on peut noter l'audit de performance de l'ECOWAP et de la RRSA dont les rapport ont été présentés au Conseil de Ministres de décembre 2024 et enfin le commissariat aux comptes.

Tableau 1 : État de mise en œuvre des audits

N°	Description	Nombre
1	Audit du commissariat aux comptes	1
2	Audits spécifiques des projets	
	1. Audit projets régionaux	7
	2. Audit des sous projets pays	23
3	Audits internes	
	1. Audit internes des opérations	1
	2. Audit interne IT	1
4	Audits de performance	
	1. ECOWAP	1
	2. RRSA	1
	TOTAL	35

1.4. Production des rapports

Tous les rapports et programmes d'activités requis ont été élaborés et transmis à la Commission et aux partenaires. Il s'agit des rapports d'activités et financiers (trimestriels, semestriels et annuel ainsi que les rapports spécifiques), des programmes d'activités et budgets (trimestriels, semestriels et annuel) de l'ARAA ainsi que de tous les projets et programmes sous sa coordination.

1.5. ICT

La fonction du service informatique est de gérer les systèmes informatiques de l'Agence et de soutenir les utilisateurs dans l'utilisation de ces systèmes. Il contribue à la réalisation du mandat de l'ARAA en assurant la disponibilité et l'intégrité des données, en améliorant l'efficacité des processus métiers, en favorisant la communication et la collaboration et en assurant la veille technologique au sein de l'Agence.

Au cours de l'année 2024, les principales réalisations sont :

- le Comité Directeur Informatique de l'ARAA a été mis en place afin d'impulser une nouvelle dynamique dans la gouvernance des systèmes d'information de l'Agence ;
- le déménagement des 2 liaisons internet de l'ancien site vers les nouveaux locaux de l'ARAA aux 4^{ème} et 5^{ème} étages de l'immeuble CRBC avec la mise en place d'un lien de supervision de la qualité de service pour chacune des liaisons dans un soucis d'amélioration continue ;
- le nouveau dispositif de messagerie cloud de l'Agence bâti sur Microsoft 365 a connu une évaluation de sécurité avec l'assistance du service support de Microsoft pour améliorer la robustesse et la flexibilité des services. Le nombre total de licences a été porté de 70 à 100 pour faire face à la croissance du nombre d'utilisateurs tout en continuant d'offrir un espace collaboratif basé sur Teams et SharePoint d'une capacité de 1 To à chaque utilisateur ;
- les appareils des utilisateurs ont été intégrés dans le système de gestion unifié des utilisateurs Azure Active Directory pour faciliter la mise en œuvre harmonisée des politiques de sécurité y compris les sauvegardes et les mises à jour système. Les utilisateurs ont été sensibilisés aux problématiques de cybersécurité afin d'élever le niveau d'adoption des bonnes pratiques visant à réduire l'impact des risques de cybermenaces au sein de l'ARAA ;
- le réseau informatique de l'ARAA a été reconstruit suite au déménagement. La sécurisation de l'infrastructure réseau wifi a été renforcée par l'acquisition de 10 points d'accès FortiAP 431G du fabricant Fortinet. Des politiques de sécurité antivirale ont été implémentées sur la plateforme de gestion antivirale centralisée Kaspersky End Point Security Cloud afin de renforcer systématiquement le contrôle antiviral de tous les points de terminaison du réseau du point de vue des utilisateurs ;

- le système d'alimentation électrique sans interruption du nœud du réseau informatique a été renforcé par l'acquisition et la mise en service d'un UPS de 10KVA ;
- le site web institutionnel de l'ARAA a été revue et le processus de refonte complète de l'interface pour répondre à l'évolution technologique du moment et aux objectifs de la nouvelle stratégie de communication digitale de l'Agence a permis sa mise en ligne effective au premier trimestre 2024 ;
- l'unité IT a été renforcée par le recrutement d'un prestataire informaticien pour les besoins de service de support de premier niveau aux utilisateurs.

Les principales difficultés sont inhérentes au déménagement effectif dans les nouveaux locaux de l'ARAA logés dans l'immeuble du CRBC à la cité OUA. La mise en œuvre du déploiement complet des nouvelles initiatives de mise à niveau de l'infrastructure IT de l'Agence ont été ralenties par les difficultés à recruter un prestataire qualifié pour la réalisation des travaux d'aménagement. Trois (3) Appels d'Offres ont été lancés à cet effet et ce sont tous révélés infructueux. Pour lever ces difficultés, une approche de réalisation de petits travaux d'appoints a été envisagée et mise en œuvre pour assurer un environnement fonctionnel minimal en attendant une réingénierie complète de l'infrastructure physique des composantes IT à la suite des travaux d'aménagement qui sont toujours pendantes.

Il faut également relever qu'une mission d'audit IT du Bureau de l'Auditeur Général a séjourné du 02 au 20 septembre 2024 à l'ARAA. Elle a reconnu et encouragé les efforts de l'Agence dans le domaine de la sécurité de l'information et la gestion des services et formulé des recommandations dans le sens du renforcement de la sécurité et la promotion des bonnes pratiques en matière de gestion des services.

En termes de perspectives, il s'agira de poursuivre le processus de transformation digitale de l'Agence, notamment par :

- le fonctionnement effectif du Comité Directeur Informatique récemment créé en appui à la digitalisation progressive des processus métiers de l'Agence afin de renforcer la cohérence des besoins de services et des priorités des investissements ;
- le développement d'une stratégie digitale de l'Agence alignée aux objectifs spécifiques du mandat de l'ARAA ;
- la réingénierie complète de l'infrastructure physique et logique des composantes IT à la suite des travaux d'aménagement y compris le contrôle d'accès;
- la mise en œuvre de la plateforme de gestion des services informatiques suivant les bonnes pratiques ITIL v4 ;
- la poursuite de la mise en cohérence du système de stockage de données dans le Cloud pour améliorer sa flexibilité, sa sécurité et son évolutivité dans un environnement hybride ;
- la poursuite de la mise aux normes du nœud de réseau (NOC) suivant la norme ISO/IEC 27001 ;
- la mise à niveau du dispositif de visioconférence dans les salles de réunion ;
- la mise en œuvre des autres recommandations de l'audit IT 2024.

1.6. Traitement des dossiers juridiques

La fonction principale du Service Juridique est de donner des avis juridiques au Directeur Exécutif ainsi qu'aux différents services de l'ARAA sur tous documents ou toutes questions nécessitant une analyse juridique. Il est aussi chargé de la rédaction et la revue juridique des conventions, contrats et tous autres documents établissant un lien juridique entre l'ARAA et ses différents partenaires.

Au cours de l'année 2024, tout comme les autres années, les principales réalisations sont :

- Avis juridiques donnés sur les conventions de subvention, Mémoires d'Entente entre la CEDEAO/ARAA et les partenaires et bailleurs de fonds ;
- Revue et validation des contrats de prestations de services dans le cadre de la passation des marchés ;
- Contribution à la validation des textes de la Commission et des autres Institutions soumis aux réunions du Conseil des Ministres à travers les retraites des juristes de la CEDEAO.

La dotation de l'ARAA d'un service juridique a contribué depuis 2024 à améliorer les délais de signature des conventions de subvention soumises à la signature du Président de la Commission, ce qui a permis de réduire sensiblement le délai d'attente de signature et la mise en œuvre plus rapide des conventions de subvention.

1.7. Gestion du personnel

Le personnel de l'ARAA est géré conformément au règlement du personnel de la CEDEAO. Les performances individuelles de 2023 ont été évaluées en 2024 et les accords de performance de 2024 ont été définis et transmis à la Commission de la CEDEAO. En 2024, un (01) staff a été confirmé permanent et le Directeur Exécutif de l'ARAA a été admis à la retraite en mai 2024 et un intérimaire a été nommé en attendant le recrutement de son remplaçant. Sur le staff technique de l'ARAA conformément à l'organigramme adopté en 2018, 6 staffs sur 14 sont en poste, soit 42,86% des postes pourvus. Concernant le pooling administration et finances qui comprend l'ARAA, le PPDU, le Bureau du représentant résident, sur 27 postes, 13 ont été pourvus. Il convient de noter que la CEDEAO a entrepris des actions d'accélération des recrutements depuis 2023 à l'effet de pourvoir au maximum les organigrammes de ses Institutions, ce qui devrait être effectif en 2025.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes, l'ARAA fait recours à des consultants (plus de 60 personnes) prestataires variés entre 6 à 12 mois. Le renouvellement des contrats des consultants est assujéti à l'évaluation de leur performance de la période précédente, de la nécessité du poste et de la disponibilité des ressources financières.

II. VOLET PROGRAMME

Les activités programmées au niveau de ce volet concernent : i) l'organisation des comités de pilotage des projets et programmes et du comité d'orientation de l'Agence, ii) la participation de l'Agence aux rencontres en lien avec son mandat, iii) l'élaboration des outils de gestion et de communication, et iv) la coordination des projets et programmes.

Les principales réalisations en lien avec ces activités sont déclinées ci-dessous :

2.1. Organisation des comités de pilotage des projets et du comité d'orientation de l'ARAA

Le Comité d'orientation de l'ARAA et celui de pilotage des projets/programmes des trois (03) OIG (CILSS-CEDEAO-UEMOA) ont été organisés du 22 au 25 avril 2024 et ont permis la validation des rapports d'activités 2023 ainsi que les programmes d'activités 2024. Ils ont également permis de renforcer la coordination et des synergies entre les projets. Les Comités de pilotage ont été tenus en hybride, et les projets ont été regroupés en neuf (09) thématiques pour une meilleure coordination et synergie entre les parties prenantes de mise en œuvre, afin d'assurer l'efficacité et l'efficacité des interventions sur le terrain dans les Etats Membres.

Les thématiques couvertes sont : (i) Élevage, Transhumance et Pastoralisme, (ii) Pêche et Aquaculture, (iii) Productivité et compétitivité agricole, (iv) Agroécologie et changements climatiques, (v) Gestion des pesticides, lutte contre les ravageurs des plantes et les normes SPS, (vi) Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle, (vii) Employabilité des jeunes dans les filières ASPH, (viii) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, ix) Environnement, Forêts et Conservation de la Biodiversité.

Pour la mise en œuvre efficace des projets, plusieurs recommandations ont été formulées au cours de ces réunions des comités à l'endroit des gestionnaires des projets, des institutions et les bailleurs.

Tableau 2 : Etat de mise en œuvre des recommandations du comité d'orientation de mars 2024

Recommandations	Statut	Commentaires
A l'endroit de la CEDEAO		
1. Accélérer le processus de recrutement du Directeur Exécutif et du personnel restant de l'organigramme de l'ARAA		Le poste a été publié par la Commission en 2024 et le processus est en cours
A l'endroit des PTFs		
2. Accompagner la CEDEAO à une mobilisation plus conséquente des ressources pour la mise en œuvre des projets et programmes d'envergure à impacts tangibles sur la population à l'effet de réaliser la vision de la CEDEAO		Deux conventions de financement ont été signées en 2024: Desira+ et PACBAO2
A l'endroit de l'ARAA		
3. Se concentrer plus sur les projets au niveau régional et sortir une stratégie de communication qui prend en compte les nouveaux développements de communications digitales et autres pour montrer les résultats des projets sur le terrain ;		Pris en compte dans la formulation des nouveaux projets et dans la mise en œuvre des projets en cours
4. Impliquer la population bénéficiaire et les OPR tout le long du cycle des projets et programmes ;		Pris en compte dans la formulation des nouveaux projets et dans la mise en œuvre des projets en cours
5. Intégrer les thématiques transversales comme le genre et l'environnement dans les projets et programmes de l'ARAA		Pris en compte dans la formulation des nouveaux projets et dans la mise en œuvre des projets en cours

2.2. Organisation du comité technique de suivi des projets et programmes

Dans le cadre du pilotage des projets et programmes de l'ECOWAP 2025, et en vue de permettre une meilleure coordination, convergence et synergies dans la mise en œuvre des projets et programmes, les comités techniques de suivi des projets ont été organisés par thématique.

Ainsi, se sont tenues, en visioconférence et en présentielle à Abidjan, du 20 au 29 novembre 2024, le comité technique de suivi (CTS) des projets. Les principaux résultats du comité technique de suivi des projets sont :

- L'adoption des rapports d'exécution physique et financière au 31 décembre 2024 ainsi que les plans de travail et budget annuel 2025 des projets et initiatives en cours ;
- Le partage d'informations sur les nouveaux projets, initiatives en cours de formulation ;
- L'identification des points de convergence et de synergie entre projets ;
- La formulation à l'endroit des parties prenantes des recommandations d'amélioration de la mise en œuvre des projets et programmes.

A la fin des comités, les principales conclusions et recommandations sont :

Au terme de cette session des Comités techniques de suivi (CTS) des projets et programmes de l'ECOWAP et aux vues des contributions des participants, on peut retenir ce qui suit :

- **Organisation et déroulement des CTS :** Les CTS sont jugés trop longs, ce qui nuit à la qualité des échanges. Les présentations sont souvent trop longues et manquent de focus sur les résultats concrets et les difficultés rencontrées. La faible représentation des partenaires techniques et financiers (PTF) et des organisations intergouvernementales (OIG) est également pointée du doigt.
- **Positionnement des CTS :** L'approche thématique est appréciée, mais les CTS manquent de distinction par rapport aux Comités de pilotage (CoPil) et ne permettent pas de trouver des solutions concrètes aux problèmes spécifiques des projets.

- **Synergies et coordination** : L'absence de synergies effectives entre projets et la coordination insuffisante entre la Direction de l'agriculture et du développement rural (DADR) et l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) sont des obstacles majeurs.
- **Mise en œuvre des projets** : La passation des marchés, la lourdeur des procédures administratives et financières, le manque de personnel, le contrôle systématique de l'auditeur, la communication, l'archivage, la gestion des connaissances, la valorisation des données et l'accès aux documents sont autant de maillons faibles.
- **Choix et orientation des projets** : L'alignement des projets sur les orientations et priorités de l'ECOWAP est remis en question. L'impact sur les bénéficiaires finaux est jugé insuffisant.
- Pour améliorer l'efficacité des projets et programmes de l'ECOWAP, plusieurs recommandations générales peuvent être formulées ainsi qu'il suit :
 - **Améliorer l'organisation des CTS** : Repenser la complémentarité CTS/CoPil, créer un bureau d'animation, organiser des CTS thématiques séparées, diversifier les modalités d'animation et prévoir des moments de détente.
 - **Renforcer la planification, la coordination et les synergies** : Améliorer la coordination thématique, réviser les plans de travail et budget annuels (PTBA), développer la circulation de l'information, mettre en place des groupes de travail trans-projets et des ateliers de capitalisation-réflexion.
 - **Améliorer la communication** : Approfondir le diagnostic des dysfonctionnements de la communication interne et externe, mettre en place des points focaux pays, inviter les médias aux CTS, améliorer l'archivage, mettre en place un comité de revue des documents et actualiser le site web.
 - **Optimiser les services transversaux** : Alléger les procédures contraignantes, réviser le cadre de planification stratégique, doter les PTBA d'un plan de passation des marchés, et renforcer les équipes en charge de la passation des marchés, des finances et de la communication.
 - **Renforcer l'implication des acteurs** : Mettre en place un outil digitalisé intégré pour l'opérationnalisation des activités, harmoniser la grille de salaire des consultants par tous les partenaires, donner plus de délégation à l'ARAA et accélérer la mise en œuvre du Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (FRAA)

Outre ces comités techniques de suivi, des réunions de suivis trimestriels sont organisées chaque trimestre sous la Présidence du Directeur Exécutif, à l'effet d'identifier les difficultés de mise en œuvre des projets et programmes et de trouver les solutions adéquates y afférentes.

2.3. Participation à des rencontres de l'ECOWAP

Au cours de l'année, les principales réalisations ont concerné, la participation de l'ARAA à la conférence « Aborder les dynamiques régionales au Sahel et en Afrique de l'Ouest » organisé par l'OCDE et AECID à Madrid, etc, la participation de l'ARAA aux consultations Post-Malabo de l'ECOWAP à Abuja et l'organisation de l'atelier régional de formation des facilitateurs nationaux du groupe 2 constitués de Sierra Leone, Nigeria, Liberia, Ghana et Gambie des pays de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS en gestion de stocks de proximité à Accra. La participation de l'ARAA aux rencontres du Réseau des Préventeurs des crises Alimentaires.

2.4. Participation aux réunions et Ateliers internes de la CEDEAO

Au cours de l'année, les principales réalisations ont concerné la participation de l'ARAA à plusieurs rencontres:

- La réunion tripartite CEDEAO-UEMOA et UE à Accra ;
- L'élaboration du rapport préliminaire de l'évaluation de l'application de la législation relative à la migration de main d'œuvre à Kpalimé ;
- Comité d'évaluation des propositions pour la réalisation des études architecturales du siège des institutions de la CEDEAO basées à Lomé ;
- La session extraordinaire et ordinaire du CAF à Abuja ;
- Le conseil de ministres et au Sommet des chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO;

- La capitalisation des bonnes pratiques en matière d'achats de produits agro-alimentaires dans la région et la proposition d'axes d'amélioration de l'efficacité des procédures du code de passation des marchés de la CEDEAO à Abuja;
- Retraite de validation de la politique et du manuel des actifs pour les institutions de la CEDEAO à Lagos;
- Comité technique de planification stratégique et budgétisation à Lagos ;
- La participation de l'ARAA à la réunion restreinte du RPCA d'avril 2024 à Paris et de la grande réunion de décembre 2024 à Nouakchott en Mauritanie.

2.5. M&E et communication

Au cours de l'année 2024, l'Agence a poursuivi le déploiement des outils de suivi-évaluation, la formation du personnel et des équipes des projets. Les principales réalisations sont:

- L'élaboration du programme d'activités et budget 2025 ainsi que les rapports et programmes trimestriels, semestriels et annuels ;
- Participation à la retraite sur l'affinage des axes de la stratégie régionale de résilience pour l'Afrique de l'ouest à Abuja ;
- Formation du personnel (60 personnes) sur la GAR et le cycle de gestion des projets à Lomé ;
- Participation de l'ARAA à l'atelier pour la finalisation de KPIs dans un format facilement utilisable à Abuja ;
- Formation du personnel sur MESECOPS et la plateforme de gestion des appels à proposition à Agbodrafo ;
- Participation de l'ARAA à l'atelier de gestion des risques des institutions et agences de la CEDEAO à Abuja ;
- Participation de l'ARAA à l'atelier de renforcement des capacités de points focaux M&E sur les rapports trimestriels à Abuja.

Par ailleurs, les rencontres de suivi trimestrielles ont été tenues et ont permis de faire l'état périodique des activités, l'organisation des missions de supervision au niveau du terrain, des évaluations des projets terrains, la conduite de l'étude de capitalisation des 10 ans de vie de l'ARAA, le renforcement des capacités des points focaux des projets, l'appui à la revue des cadres logiques des projets en cours de formulation.

En ce qui concerne la Communication et la Visibilité des actions, Depuis 2023, l'ARAA s'est inscrite dans un processus d'actualisation de ses outils et de son approche de communication pour prendre en compte l'accroissement continu de son portefeuille de projets/programmes d'une part, mais également la nécessité d'une communication plus intégrée qui mobilise toutes les directions de la CEDEAO parties prenantes à la mise en œuvre de la Politique agricole régionale (ECOWAP). Pour l'année 2024, on retiendra de cette co-construction quelques faits saillants.

A la suite de la refonte de son site web, l'ARAA a procédé en mars 2024 au lancement de la version actualisée pour permettre de mieux prendre en charge les besoins actuels et les ambitions futures en matière de communication. Cette nouvelle plateforme met en avant une communication centrée sur la Politique agricole régionale avec comme portes d'entrée principales les thématiques.

On a assisté, par ailleurs, à un ancrage et à une systématisation de la communication digitale dans toutes les actions de communication. Les contenus numériques (site web, Facebook, twitter, LinkedIn, YouTube, etc.) sont promus pour répondre à la demande des bénéficiaires et des partenaires de l'ARAA en plus de toucher plus de cibles dans la diffusion des messages. Les contenus numériques constituent en effet une alternative à l'insuffisance des ressources humaines et financières.

Afin de soutenir cette promotion des contenus numériques, une semaine de campagne spéciale sur les réseaux sociaux a été conduite de façon synchronisée avec la Direction de l'Agriculture et du Développement rural et la Direction de la Communication de la Commission de la CEDEAO à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation 2024 sur le thème « Le droit à l'alimentation pour une vie meilleure et un avenir meilleur ». L'intérêt suscité par cette campagne indique que l'ARAA doit explorer davantage l'utilisation de cet outil pour accroître son leadership et sa visibilité.

Les contenus éditoriaux et numériques ont également été soutenus par la systématisation et la régularité de la publication et large diffusion du bulletin d'information trimestriel intégrateur ECOWAP News (04

numéros publiés et diffusés) et la poursuite de la documentation et du partage des cas de succès à travers des capsule-vidéos. En 2024 par exemple, l'ARAA a réalisé et diffusé cinq (05) capsule-vidéos. Il s'agit de vidéos sur l'alimentation scolaire intégrée, la nécessité d'une meilleure coordination des interventions en appui aux plans nationaux de réponse face aux crises alimentaires et nutritionnelles, l'appui en vivres aux plans nationaux de réponse du Nigeria et du Ghana par la CEDEAO et le renforcement de capacités des acteurs du stockage de proximité.

Cette dynamique autour de la communication/visibilité de l'ARAA est en train d'être structurée dans une nouvelle stratégie de communication intégrée et de gestions des connaissances lancée en avril 2024. Cette stratégie facilitera une meilleure contribution, des directions de la Commission de la CEDEAO parties prenantes à l'ECOWAP, à la communication/visibilité et un meilleur alignement des actions de communication autour de l'approche thématique de la mise en œuvre de l'ECOWAP.

Pour 2024, on retiendra enfin la poursuite des activités courantes de communication/visibilité comme la couverture médiatique des actions d'envergure des projets et programmes, l'animation de stands d'exposition et de communication de masse lors des événements régionaux tels que les fora (forum sur l'agroécologie tenu à Abuja au Nigeria en octobre 2024), l'animation du site web et des réseaux sociaux avec des articles et communiqués de presse, etc.

Afin de parachever les activités de 2024, il est anticipé en 2025, d'organiser la validation de la stratégie de communication intégrée suivie de son déploiement, procéder à l'organisation de campagne réseaux sociaux autour de chacune des neuf thématiques de l'ECOWAP, renforcer davantage la communication numérique/digitale et poursuivre la documentation des cas de succès à travers les capsule-vidéos.

1.1.1. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production »

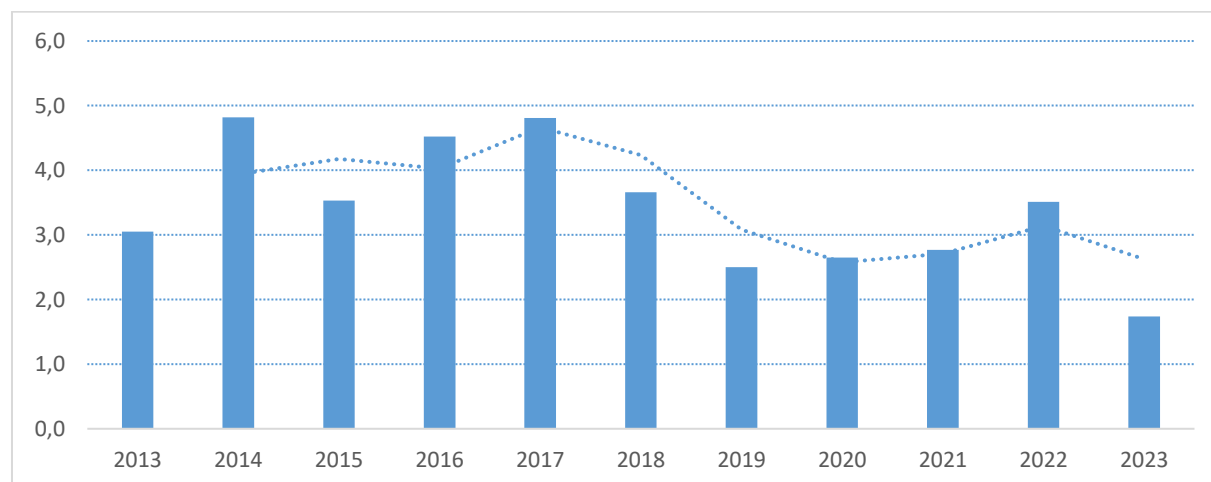
L'analyse de la production globale du secteur montre une tendance baissière en terme de croissance de la valeur ajoutée du secteur agricole. Elle s'établit à moins de 3% en 2023 alors que les chefs d'Etat à Maputo avait fixé une cible d'au moins 6%. Le secteur reste soumis aux effets néfastes des changements climatiques ainsi que le faible niveau d'investissements conséquents dans le secteur.

En vue de contribuer à améliorer le niveau de croissance du secteur, plusieurs projets et programmes sont élaborés et mis en œuvre sous la coordination de l'ARAA.

Il s'agit du :

- Le programme agroécologie en Afrique de l'Ouest;
- Projet régional de promotion de l'Agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest;
- Projet de Renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et des États membres à l'accès au financement climatique pour soutenir la mise en œuvre des priorités sectorielles agricoles de la stratégie régionale climat (FVC readiness);
- Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS).

Figure 1: Evolution de la croissance de la valeur ajoutée agricole entre 2013 et 2023



Source : A partir de la Base de données du ReSAKSS, 2024

1.1.1.1. Le programme agroécologie en Afrique de l'Ouest

Le Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE) a pour objectif d'accompagner les exploitations familiales vers une transition agroécologique leur permettant de concilier performances économiques, sécurité alimentaire, préservation de l'environnement et santé des populations en favorisant l'émergence, l'adoption et la diffusion de pratiques écologiquement intensives mais aussi des modes de gestion et d'organisation favorisant cette adoption. Il couvre les 15 pays membres de la CEDEAO et est mise en œuvre de 2018 à 2024 avec un budget global de 16,2 millions d'Euros. Les principaux bailleurs de fonds sont : l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (EU). Après 7 ans de mise en œuvre, les principales réalisations en 2024 sont :

- La finalisation du processus d'évaluation finale et de capitalisation des 15 projets de terrain. L'ensemble des livrables, à savoir les notes de capitalisation transversale et les fiches de bonnes pratiques, ont été revus en profondeur par l'UCP pour alimenter le contenu du guide de capitalisation des projets de terrain. La maquette en version française du guide de capitalisation des projets de terrain, comprenant les 15 fiches de bonnes pratiques est disponible ici : <https://app.box.com/s/ptu0v5y2jfymmqpcm8ko7tefbqnu6bi9>.
- Le développement des activités de 13 centres de formation qui ont reçu leur versement, dont 9 sont en cours d'audit, 2 en attente de déclenchement de l'audit, et 2 n'ont pas atteint le taux d'exécution financière nécessaire pour déclencher l'audit ;
- La réalisation de dix (10) missions conjointes de suivi UCP/Backstopping/ARAA et Correspondants Nationaux (CN) ont été conduites en 2024 auprès des centres de formation de Guinée, Sierra Leone, Cap Vert, Burkina Faso, Bénin, Libéria, Côte d'Ivoire, Niger, Nigéria et Sénégal.
- La formation de 2 246 apprenants dans les centres, dont 1 238 jeunes (55%) depuis le début des projets ;
- Le renforcement des capacités de 268 formateurs en ingénierie de formation et approche agroécologique depuis le début des projets ;
- La révision des curricula et des modules de formation des centres afin d'intégrer les approches agroécologiques ;
- La réhabilitation des infrastructures d'accueil et de formation des centres, accompagnée de l'acquisition de matériel pédagogique approprié ;
- La réalisation d'investissements dans les unités pédagogiques de production animale et végétale des centres (sites de démonstration, poulailler, porcherie, bergerie, étable, étangs piscicoles, unité de production de biogaz, apiculture, etc.) ;



Image 1 : Bassins pour le système intégré riz-poisson au centre de formation TAVTC au Libéria et **Image 2 :** Récolte du manioc dans un champ école paysan du partenariat de Côte d'Ivoire – rendement obtenu de 57,6 t/ha (association et rotations culturales imbriquées avec la jachère de courte durée de *Mucuna* et *Cajanus* (plantes fertilisantes))

1.1.1.2. **Projet régional de promotion de l'Agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest**

Le Projet régional de Promotion de l'Agriculture Intelligente face au Climat en Afrique de l'Ouest - AIC a pour objectif de réduire la vulnérabilité des agriculteurs et des éleveurs à l'augmentation des risques climatiques. Il intervient au Burkina Faso, Bénin, Ghana, Niger, Togo de 2022 à 2025 avec un budget global de 14 millions de dollars. Le principal bailleur de fonds est la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) - sur financement du FONDS D'ADAPTATION. Après 3 ans de mise en œuvre, les principales réalisations en 2024 sont :

- l'accroissement des capacités techniques des institutions régionales, nationales et locales pour promouvoir les meilleures pratiques résilientes aux changements climatiques ;
- la réalisation d'étude sur le suivi de l'évolution du couvert végétal et de la productivité des terres dans les zones agroécologiques de 37 communes/préfectures du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana, du Niger et du Togo ciblées par le projet est finalisé ;
- le développement d'un ensemble de méthodes de planification, d'outils de S&E de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation au changement climatique et d'outils d'évaluation des risques au niveau communautaire ;
- l'identification de sites des vingt-cinq (25) sous-projets et formuler les sous-projets. Ces sites couvrent une superficie totale de 3636 ha regroupant 9179 (2 754 femmes) producteurs ;
- la réalisation et la validation de 25 Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) assorties des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- l'élaboration des Directives de gestions des pesticides des vingt-cinq (25) sous projets
- Le développement d'un Syllabus bilingue (français et anglais) de formation en « Formulation et mise en œuvre de projets d'agriculture climato-intelligents. Approches intégrées, participatives et villageoises » ;
- la réalisation de cinq (05) « Guides de bonnes pratiques AIC » pour le Burkina Faso, le Bénin, le Ghana, le Niger et le Togo ;
- la formation de 488 (dont 107 femmes) cadres et techniciens des institutions nationales et régionales sur la formulation et la mise en œuvre de projets climato-intelligents et sur les approches intégrées de l'AIC, y compris les méthodes participatives.



Image 1 : Forum sur l'agroécologie et l'agriculture biologique (plus de 350 participants) et **Image 2 :** Visite des sites de sous-projets dans la région de la Kara, en juin 2024, ARAA, BOAD & Fonds pour l'adaptation

1.1.1.3. **Projet de Renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et des États membres à l'accès au financement climatique pour soutenir la mise en œuvre des priorités sectorielles agricoles de la stratégie régionale climat (FVC readiness)**

Le Projet de Renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et des États membres à l'accès au financement climatique pour soutenir la mise en œuvre des priorités sectorielles agricoles de la stratégie régionale climat (FVC readiness) a pour objectif de faciliter la mobilisation des ressources climatiques pour financer les actions agricoles prioritaires d'atténuation et d'adaptation de la Stratégie Régionale Climat par le renforcement des capacités techniques et institutionnelles de la commission et des États membres, à formuler des projets climatiques et à rendre les politiques agricoles régionales résilientes au climat. Il intervient dans 11 États membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) de 2023 à 2025 avec un budget global de 1 451

000 USD. Les principaux bailleurs de fonds sont : le Fonds Vert pour le Climat et l'UNOPS. Après 2 ans de mise en œuvre, les principales réalisations du projet en 2024 sont :

- Le lancement du projet régional de préparation de la Commission de la CEDEAO et des États membres à l'accès au Fonds vert pour le climat les 12 et 13 mars 2024 à Lomé, au Togo avec la participation des représentants des ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, des autorités nationales désignées du Fonds vert pour le climat, des organisations régionales de producteurs, de la CEDEAO, du CILSS, de la BIDC et des partenaires techniques et financiers : le Fonds vert pour le climat, la FAO et l'UNOPS ;
- Le lancement du processus de mobilisation de plus de 200 millions de dollars auprès du FVC ;
- L'accompagnement de la BIDC pour son accréditation en tant qu'entité de mise en œuvre du FVC pour renforcer considérablement les performances de la région en matière de mobilisation des financements climatiques
- L'élaboration des trois (03) notes conceptuelles à soumettre aux FVC avec des études de préféabilité en cours de formulation visant une enveloppe totale de \$200 millions
- La constitution d'un pool d'experts régional en développement de projet climat pour soutenir les pays
- La formation de plus de 50 cadres nationaux des ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement des pays membres sur l'élaboration des projets climat
- Le démarrage du processus d'élaboration du cadre de gestion environnemental et social de l'ARAA sensible au climat et au genre
- Le soutien de cinq pays pilotes (Benin, Côte d'Ivoire, Nigéria, Sierra Leone, et Togo) dans l'élaboration de leur budget sensible au climat
- L'appui à l'organisation du forum régional sur l'agroécologie qui s'est du 21 au 24 octobre 2024 à Abuja et ayant permis de partager les connaissances et les expériences, les mécanismes de financement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique afin de rendre les systèmes alimentaires et nutritionnels ouest-africains durables et très productive



Image 1 : Atelier de lancement du projet du 12 au 13 mars 2024 à Lomé et **Image 2 :** Organisation de consultations des parties prenantes sur la formulation du projet de renforcement de la résilience des systèmes agro-pastoraux entrepris avec l'appui de la FAO à soumettre au GCF

1.1.1.4. **Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS)**

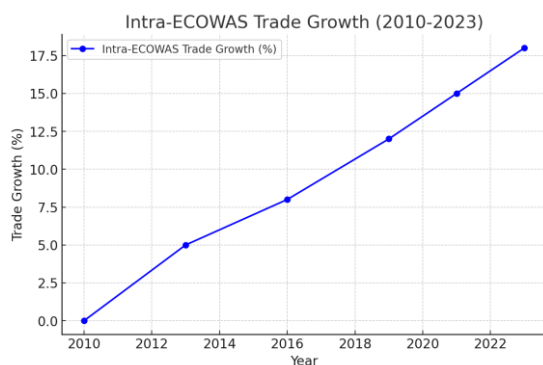
Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel - Phase 2 (PRAPS-2) a pour objectif de renforcer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel. Il s'agira à travers ce projet régional de poursuivre la dynamique du PRAPS-1 pour contribuer à renforcer la durabilité des investissements, mettre à l'échelle certaines activités « transformatrices » et accroître les actions visant à renforcer l'autonomie des femmes et des jeunes des populations pastorales. Il couvre six pays sahéliens qui sont : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Il s'exécute de 2022 à 2027 avec un budget global de 467 millions de Dollars. Le principal bailleur de fonds est la Banque mondiale. Après 3 ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont :

- Mise en place de 97 infrastructures et des équipements vétérinaires (sur 1 476 prévus d'ici 2027) ;
- Mise sous pratiques de gestion durable 6 434 660 ha de paysages sur 4 970 000 ha prévus d'ici 2027

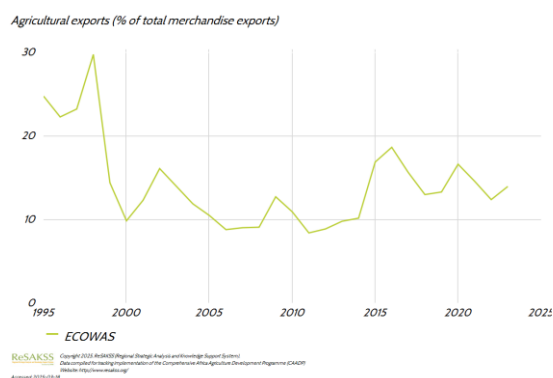
- Mise en place quatre accords transfrontaliers sur 6 ciblés à la fin du projet (grâce aux synergies d'actions avec PREDIP, MOPSS et PEPISAO et autres partenaires). Le 4ème accord intitulé accord Doffa -Bol, est signé le 29 août 2024 ;
- Mise en place 3 dispositifs de comptage dans trois couloirs et former des (XXX) acteurs sur la collecte de données (Zinder-Jigawa et Katsina-Maradi).
- L'opérationnalisation d'un dispositif de collecte des données pour le suivi des flux transfrontaliers dans les 3 corridors commerciaux (Niger - Nigéria, Tchad – Nigeria et Mali-Mauritanie- Sénégal)
- Formation de plus de 200 acteurs sur le guide de pratique du droit en matière de lutte contre les tracasseries dans la commercialisation du bétail ;
- Contribution à la formation de 352 cadres techniques et scientifiques sur le pastoralisme (y compris formations diplômantes) dont 2 promotions Masters Professionnels, 7 thèses, Dr Vétérinaires.

1.1.2. OS2. « Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional »

Le commerce intra-CEDEAO est sur une trajectoire ascendante. En 2019, le commerce intra-régional a progressé de 12 %. Cependant, des défis tels que des réseaux de transport inadéquats, des dédouanements multiples aux frontières et des déficits infrastructurels ont entravé la fluidité du commerce entre les pays membres. Notamment, le commerce transfrontalier informel reste important, en particulier pour les produits agricoles, dépassant souvent les chiffres du commerce formel. De 2010 à 2023, la CEDEAO a fait des progrès significatifs dans l'expansion de sa capacité d'exportation, la diversification des produits d'exportation et l'amélioration du commerce intra-régional. Des efforts continus pour relever les défis infrastructurels et politiques sont essentiels pour soutenir cette trajectoire de croissance. Les données indiquent une tendance générale à la hausse du commerce agricole intra-CEDEAO, reflétant les efforts d'intégration régionale.



Source: Agricultural Trade Integration in ECOWAS – ReSAKSS



En vue de promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional, de renforcer l'offre régionale et internationale, plusieurs projets et programmes ont été développés et mis en œuvre par l'ARAA :

- Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)
- Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)
- Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP3/ECOWAP)
- Le Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO)

1.1.2.1. Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)

Le Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SYRIMAO) a pour objectif d'améliorer les revenus des producteurs ouest africains de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, pour contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la

pauvreté et à la création d'emplois dans les pays membres. Il intervient dans les 15 Etats Membres de la CEDEAO de 2020 à 2024 avec un budget global de 13 935 000 Euros. Les principaux bailleurs de fonds sont : l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne, la Commission de la CEDEAO et de ses Etats membres. Après 5 ans de mise en œuvre, les principales réalisations du projet en 2024 sont :

- L'augmentation de 14,29% la part des revenus générés revenant aux petits producteurs ;
- La diminution de 51% les coûts de la lutte grâce aux interventions préventives (alertes précoces) et aux nouvelles technologies mises à disposition par la recherche ;
- L'homologation en cours par le CSP deux (2) des trois technologies de lutte développées dans la sous-région et qui ont déjà été homologuées en Côte d'Ivoire et au Togo ;
- La mise à la disposition des producteurs deux (2) nouvelles techniques qui sont utilisées ;
- L'amélioration de 22% la proportion non infestée de mangues saines disponible pour l'export et le marché locale et régional ;
- La réduction de 51% des interceptions des exportations aux frontières de l'Union européenne ;
- L'appui à plus de 64 320 bénéficiaires en termes de formation, surveillance des vergers, appui en technologies de lutte dont 12 604 exploitations agricoles familiales.
- La création de 3816 nouveaux emplois dont 66 % occupées par les femmes



Image 1 : Mango Protect technology et **Image 2 :** Evaluation sur le terrain des programmes IPM (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Sénégal, Nigéria, Togo)

1.1.2.2. Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)

Le Programme d'Appui à la Commercialisation du Bétail en Afrique de l'Ouest - Phase 2 (PACBAO 2) a pour objectif de contribuer à la couverture des besoins en viande rouge et produits carnés des populations de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel à travers le développement du commerce intrarégional de bétail et de la viande et la maîtrise des importations extrarégionales des produits carnés. La phase 2 du PACBAO interviendra dans les 15 Etats Membres de la CEDEAO plus la Mauritanie et de Tchad de 2025 à 2028 avec un budget global de 9 967 173 442 FCFA. Les principaux bailleurs de fonds de cette intervention sont : la Coopération Suisse, la Commission de la CEDEAO et Autres partenaires. Il est attendu qu'en 4 ans (décembre 2024 à octobre 2028), le programme démarré en décembre 2024 vise à réaliser et opérer les changements suivants :

- La mise en place d'un système régional d'information sur le commerce du bétail et de la viande à jour et fonctionnel ;
- La mise en place de 3 plateformes transfrontalières d'innovation multi-acteurs bétail-viande fonctionnelles ;
- L'appui à plus 500 000 bénéficiaires finaux en termes de formation, de distribution de matériel et de développement du produit d'assurance du transport du bétail avec indemnité contractuelle (ATBIC) ;
- La réduction de 80% du montant moyen des paiements illicites par corridor sélectionné ;
- L'augmentation d'au moins 15% du revenu annuel net (salaire ou bénéfice) des bénéficiaires finaux;

- L'accroissement annuel de 30% des flux commerciaux intrarégionaux du bétail (volumes ou valeurs des exportations intrarégionales de bétail) à la fin du projet
- L'accroissement annuel de 15% des flux commerciaux intrarégionaux de la viande (volumes ou valeurs des exportations intrarégionales de viande) à la fin du projet.

1.1.2.3. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP3/ECOWAP)

Le Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles Paysannes Phase 3 (PRAOP-3) a pour objectif de contribuer à réduire l'exode rural et l'émigration incontrôlée des jeunes à travers leur insertion professionnelle dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans les chaînes de valeur agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et au Tchad. Il couvre 12 pays que sont : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Conakry, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo, le Tchad et la Gambie de 2022 à 2026 avec un budget global de 7 648 651 200 f CFA. Les principaux bailleurs de fonds sont : la Coopération Suisse et la Commission de la CEDEAO. Après 3 ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont :

- La formation de 9 806 dont 5658 jeunes femmes sur 18 148 bénéficiaires prévu d'ici la fin de projet ;
- La création de 4 850 emplois directs dont 3152 occupés par les femmes sur 17 500 prévus d'ici la fin de projet
- La mise en place de 08 mini-laiteries sur 53 prévus d'ici la fin de projet
- La mise en place de 17 fermes laitières sur 35 prévus d'ici la fin de projet
- L'installation de 16 centres de collecte de lait local sur 38 prévus d'ici la fin de projet
- L'emblavement de 78 hectares de fourrage sur 183 prévus d'ici la fin de projet
- L'accompagnement de la réalisation de l'insémination artificielle de 172 vaches sur 536 prévus d'ici la fin de projet
- L'accompagnement de la labélisation du lait local au Burkina Faso « Fasolait »
- La mise en place douze (12) réseaux/platformes d'information pour renforcer l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur du lait local.
- construction de 23 points d'eau (forages et puits) pour l'abreuvement des animaux



Images : Quelques illustrations de modèles de promotion de l'emploi des jeunes dans le lait local

1.1.2.4. Le Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO)

Le Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO) a pour objectif d'appuyer la CEDEAO dans le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest. Il intervient dans 15 Etats membres de la CEDEAO, ainsi que Mauritanie, Tchad et Cameroun de 2024 à 2029 avec un budget global de 11 000 000 Euros. Le principal bailleur de fonds est l'Agence Française de Développement (AFD). Le projet est dans sa première année de mise en œuvre. D'ici 2029, il est attendu du projet :

- La réduction de 30% le taux de taxation des mélanges MGVS (régime de la CEDEAO)

- La contribution à l'augmentation de 15% de la part des produits laitiers incorporant du lait de collecte dans la gamme de produits proposés par les moyennes et grandes surfaces dans deux centres urbains (Abuja et Dakar)
- La contribution à la création ou la modification de 5 outils en termes de mesures fiscales et commerciales au niveau de la CEDEAO (révision TEC, exonération TVA, code douanier, directive lait, décret sur l'étiquetage...)
- La mise en place de 15 plateformes lait nationales fonctionnelles dont des plateformes intégrant des femmes dans les instances de gouvernance et d'administration
- La mobilisation de 15 signes de qualité pour la promotion de la consommation de produits élaborés à partir de lait local.

1.1.3. OS3. « Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables »

L'analyse du Cadre Harmonisé (situation courante octobre-décembre) de la situation alimentaire et nutritionnelle montre que l'espace CEDEAO, ajouté du Tchad et la Mauritanie, connaît de plus en plus des problèmes d'insécurité alimentaire. Cette situation alimentaire est la résultante de chocs climatiques, socioéconomiques, sécuritaires et sanitaires.

En vue d'apporter une réponse à la situation alimentaire et nutritionnelle qui devient de plus en plus inquiétante, la mise en place d'instruments de réponse comme les filets sociaux de sécurité, la réserve de sécurité alimentaire devient plus que nécessaire.

Pour atteindre cet objectif spécifique 3 « améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations vulnérables, » des projets ont été développés et confiés à l'ARAA.

1.1.1.1. Le Projet de Promotion de Modèles d'Alimentation scolaire intégrée en Afrique de l'Ouest (PMAI-AO)

Le projet de Promotion de Modèles d'Alimentation scolaire Intégrée en Afrique de l'Ouest (PMAI-AO) a pour objectif d'améliorer le développement du capital humain en Afrique de l'Ouest et de façon spécifique l'accès durable à un panier alimentaire sain et équilibré aux élèves des zones rurales vulnérables. Il intervient dans les 15 Etats Membres de la CEDEAO de 2023 à 2027 avec un budget global de 4 511 609 Euros. Les principaux bailleurs de fonds sont : la Coopération Espagnole et la Commission de la CEDEAO. Après deux ans de mise en œuvre, les principales réalisations en 2024 sont :

- La sélection de seize (16) propositions de projets de promotion de modèles d'alimentation scolaire intégrée ;
- Le renforcement des capacités de 16 porteurs de projets sur les procédures administratives et financières, le suivi-évaluation et le genre ;
- L'élaboration de 15 fiches projets et une capsule vidéo du lancement du projet ;
- La réalisations de 06 évaluations préliminaires portant sur les conditions de démarrage des projets ;
- La formation de six (6) participants dont 2 en Guinée, 2 au Mali et 2 au Sénégal avec l'appui du Projet Stock 2 sur la Gestion des Stocks de proximités.



Image 1 : Modèle de cuisine centrale à consolider au Sénégal et **Image 2 :** Distribution de repas

1.1.3.1. La réserve régionale de sécurité alimentaire

Depuis 2012, la CEDEAO s'est dotée d'une stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire fondée sur la complémentarité entre trois lignes de défense face aux crises alimentaires et nutritionnelles : le stockage de proximité géré par les communautés locales ou les organisations de producteurs, les stocks nationaux de sécurité gérés par les États et enfin, la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) créée par Acte additionnel par les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO en 2013. La CEDEAO a opérationnalisé cette stratégie grâce à l'appui de l'Union Européenne à travers le Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre de ce projet de 56 millions d'Euros entre 2016-2021 a permis de constituer le premier capital de la réserve régionale de sécurité alimentaire. Depuis la fin du projet, la réserve régionale de sécurité alimentaire est en train d'être consolidée par l'appui CEDEAO à travers son programme spécial réserve régionale de sécurité alimentaire et le fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation qui consacre chaque année une ligne budgétaire en appui à la Réserve. Outre cela, plusieurs projets et initiatives ont également été engagés. Il s'agit entre autres de :

- Projet d'appui à la phase intérimaire du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest de 17 millions d'euros financés par l'AFD pour la 2022-2025 ;
- Projet PRISMA sur l'appui à la mise en place de la composante aliment Bétail de la RRSA financé par l'AECID ;
- Projet d'appui à la résilience du système alimentaire (FSRP) financé par la Banque Mondiale ;
- GRIF financé par Banque Mondiale à travers le projet Food System Résilience Program FSRP ;
- Projet d'appui à la Stratégie Régionale de stockage de sécurité alimentaire en cours de formulation à hauteur de 16 millions d'euros sous financement Union Européenne.

Sur le plan de la réserve physique, les contributions de la CEDEAO, de l'UE et de l'AFD ont permis de constituer un capital qui s'établit 31 décembre 2024 à 45 678,70 tonnes. Plusieurs processus d'achats d'une quantité totale de céréales de 27 231 tonnes sont en cours et permettront de porter à court terme le capital de la Réserve à 73 582,70 tonnes. La répartition de ce capital de la Réserve physique est présentée dans le tableau 4.

Il convient de noter que d'autres partenaires comme la Banque Mondiale à travers le FSRP et le GRIF, l'USAID à travers son appui IL2B qui consacre un résultat à l'appui à l'opérationnalisation du fonds régional, contribuent également au renforcement de la réserve régionale dans ses autres domaines d'intervention (réserve financière, transfert de risques, renforcement des capacités opérationnelles de la RRSA, etc.).

Tableau 3 : Composition du capital de la réserve régionale de sécurité alimentaire

Sous-espaces	Pays de stockage	Stocks en magasin	Stocks en attente de reconstitution incluant ceux à reconstituer par la CEDEAO	Stocks en cours d'achat/en attente de livraison	Total Capital
Est	Niger	987	15 107,95	2 225	18319,95
	Nigeria	1 980,00	6 976,75	9 592	18548,75
S/T Sous- espace Est		2967,00	22084,70	11817,00	36868,70
Centre	Burkina Faso	8313,00	1 047,50	891	10251,50
	Ghana	0,00	2 572,50	10 245	12817,50
	Mali	1322,00	7 372,00	890	9584,00
S/T Sous-espace Centre		9635,00	10992,00	12026,00	32653,00

Ouest Atlantique	Sénégal	673	0	2412	3085,00
S/T Sous- espace Ouest Atlantique		673	0	2412	3085
Golfe Atlantique	Sierra Leone	0	0	976	976,00
S/T Sous- espace Golfe atlantique		0	0	976	976
Total Capital		13 275,00	33 076,70	27 231,00	73 582,70

L'analyse de l'allocation du capital de la RRSA par sous-espace montre une cohérence par rapport à l'étude de faisabilité de la mise en œuvre de la réserve régionale de sécurité alimentaire notamment son calibrage par sous-espace. En effet, le capital de 73 582,70 tonnes dont les principales quantités sont les reconstitutions et les achats en cours se répartissent comme suit :

- 50% dans le Sous-espace Est qui concerne le Bénin, le Niger et le Nigeria ;
- 45% dans le Sous-espace Centre qui concerne le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo ;
- 4% dans le sous-espace Ouest Atlantique qui concerne le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau et le Sénégal ;
- 1% dans le sous-espace Golfe Atlantique qui concerne la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

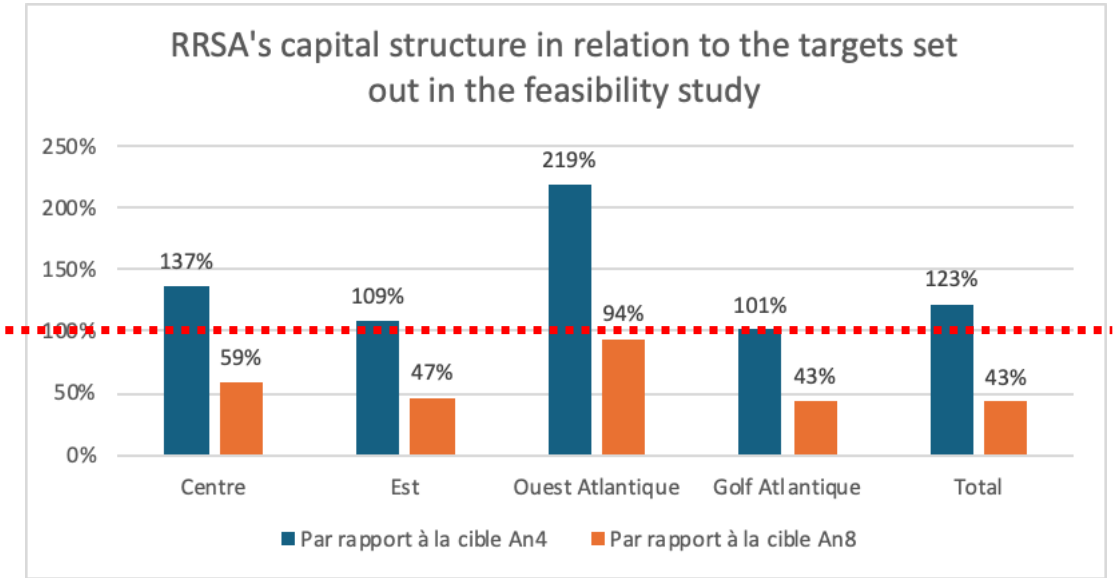
En termes de performance, le capital de 73 582,70tonnes représente une réalisation de 122,64% par rapport à la cible attendue à l'année 4 de la mise en œuvre de la réserve régionale de sécurité alimentaire. Comparée à l'année 8, cette réalisation représente un peu plus de la moitié de la cible attendue de 140 000 tonnes de réserve physique.

Tableau 4 : Constitution du capital de la RRSA par rapport aux cibles de l'étude de faisabilité

Sous-espaces	Quantités en tonnes			Taux de réalisation	
	Réalisation Stock Physique 2024	Cible An 4	Cible An 8	Par rapport à la cible An 4 (%)	Par rapport à la cible An 8 (%)
Centre	32653	23770	55 464	137,37	58,87
Est	36868,7	33860	79 006	108,89	46,67
Ouest Atlantique	3085	1406	3 281	219,42	94,03
Golfe Atlantique	976	964	2 249	101,24	43,40
Total	73 582,70	60 000,00	140 000,00	122,64	42,86

L'analyse par sous-espace montre un niveau de réalisation de la cible année 4 satisfaisant. Cette réalisation reste loin de la cible de l'année 8 qui en principe est l'année 2024, si l'on considère que la mise en place de la RRSA a commencé en 2016 avec le projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire qui a permis la constitution du premier capital de la RRSA. Des efforts sont donc attendus pour réaliser la cible de l'année 8 qui est de 140 000 tonnes de céréales physiques. Il convient de noter que si la réserve physique a ce niveau de performance, la réserve financière qui occupe 2/3 de la réserve n'est pas encore opérationnelle. Des travaux sont en cours dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation dans ce sens.

Figure 2: Performance en termes de constitution du capital par rapport aux cibles à mi-parcours et final



En 2024, les conclusions de la réunion du Réseau de Prévention de Crises Alimentaires (RPCA) du 3 au 5 avril ont présenté une situation alimentaire et nutritionnelle qui demeure toujours préoccupante dans la région avec 49.5 millions de personnes qui pourraient être affectées par la crise. Face à l'aggravation de la situation alimentaire et nutritionnelle de la région, la CEDEAO a entrepris la mobilisation d'un stock de 5 370 tonnes de céréales de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en s'appuyant sur la modalité de la solidarité régionale pour soutenir les pays les plus affectés au cours de la période de soudure 2024.

Il s'agit du :

- Burkina Faso : 870 tonnes ;
- Ghana : 500 tonnes ;
- Mali : 500 tonnes ;
- Niger : 1 000 tonnes ;
- Nigeria : 2 000 tonnes ;
- Sierra Leone : 500 tonnes.

La CEDEAO a fait le don de 2 000 tonnes de céréales au gouvernement fédéral du Nigeria, dont du mil, du sorgho et du maïs blanc, le samedi 27 juillet 2024 à Kano, et a également remis 4 976,75 tonnes de céréales au gouvernement du Nigeria dans le cadre d'une rotation technique des stocks de la Réserve régionale de sécurité alimentaire.

Pour le Ghana, la remise des 500 tonnes de céréales composées de maïs, de sorgho, de mil et de riz a été faite le 17 septembre 2024. Par ailleurs, le Ghana a soumis une requête de 20 000 tonnes pour faire face à la situation de crise alimentaire dans le pays, la Commission n'a pu mobiliser que seulement 8 313 tonnes en fonction de ce qu'elle dispose en stock. Le transfert de ce stock devrait se faire du Burkina-Faso ou il y a la disponibilité vers le Ghana. Le processus est en cours.

Tableau 5 : Interventions de la réserve régionale de sécurité alimentaire de 2017 à 2024

Années	Burkina Faso	Cap Vert	Ghana	Mali	Niger	Nigéria	Sierra Leone	Total /an
2017						1 130,00	-	1 130,00
2018	4 303,00		2 750,00		6 528,00			13 581,00
2019				2 856,00		5 000,00		7 856,00
2020	954,00			793,00	678,00	3 999,00		6 424,00
2021				7 372,00	7 597,95			14 969,95
2022	6 579,50				4 023,00			10 602,50
2023		1 126,00						1 126,00
2024	870,00		500,00	-	1 000,00	6 976,75	-	9 346,75
Total	12 706,50	1 126,00	3 250,00	11 021,00	19 826,95	17 105,75	-	65 036,20

En termes d'intervention de la RRSA, il convient de rappeler qu'elle a pu intervenir à 25 fois dans les pays listés dans le tableau ci-dessous. Une évaluation des effets des interventions de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire a montré des impacts positifs dans les pays bénéficiaires. Les produits de la RRSA ont été utilisés dans les ventes à prix modérés ou subventionnés (réduction des prix de 30 à 40% au Burkina Faso et au Niger), la distribution gratuite à la population déplacée interne (Burkina Faso, Nigeria), distribution gratuite au Mali, distribution gratuite à la population victime des inondations et sécheresses et des conflits de Boko Haram (Nigeria), l'appui à des programmes d'alimentation scolaire au Ghana et au Cap Vert.

L'intervention portant sur 500 tonnes en Sierra Leone est en cours.

1.1.3.2. Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

Le programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/(FSRP) a pour objectif d'accroître la préparation de la région contre l'insécurité alimentaire et renforcer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays participants. D'une durée de cinq (5) ans (2022 à 2026) et d'un coût global de 1 032 millions de dollars américains aujourd'hui, le programme couvre actuellement huit (8) pays (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo), et des actions régionales portées par la CEDEAO, le CILSS et le CORAF. Il est financé par la Banque mondiale et ses partenaires (Royaume des Pays-Bas, Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire-GAFSP, Mécanisme mondial de

financement des risques-GRIF, Fonds international de développement agricole_FIDA). Après 3 ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont :

- Plus de 2,3 millions de bénéficiaires directs des activités du programme dont 35% de femmes;
- Plus de 956 228 acteurs du système alimentaire dans les pays de mise en œuvre ont un accès aux informations agro-hydro-météorologiques grâce à l'appui du FSRP à travers l'amélioration et la mise en place de plateformes d'informations numériques, et des 8 accords de collaboration(Mali, Burkina Faso, Niger et Togo) pour la co-production de services entre secteurs public et privé.
- Plus de 930 727 agriculteurs bénéficiaires ont adopté des technologies et services agricoles intelligents sur le plan climatique à travers la mise à disposition de 73 technologies aux agriculteurs par le consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux
- Plus de 101 195 hectares de surfaces mises sous pratiques de gestion durable du paysage
- Plus de 286 acteurs du secteur privé ont été soutenus pour une meilleure implication dans le commerce intra-régional à travers des appuis en formation, et des fonds de contrepartie
- Plus de 8978 femmes ont été soutenues pour améliorer la commercialisations de leurs produits agro-alimentaires
- 23 formateurs des équipes techniques nationales formés, et la collecte de données réalisée dans 5 sur 7 pays (Ghana, Niger, Sierra Leone, Tchad et Togo) en vue de rendre fonctionnel le tableau de bord de suivi du commerce agricole (EATM-S) ;
- La capacité d'intervention de la RRSA a progressé en 2024. En effet, 4 424 415 personnes vulnérables peuvent être pris en charge pendant 1 mois dans la région avec le stock alimentaire disponible, soit une progression de 68% par rapport à l'année 2023, et une atteinte de la cible finale attendue de 133%.
- 86 acteurs nationaux formés sur la gestion des stocks de proximité ;
- L'étude de faisabilité du mécanisme de transfert des risques est à un niveau d'avancement estimé à 70% ;
- Plus de 17 acteurs directs de la chaîne de valeur riz ont bénéficié de visite et de partage d'expériences de technologies d'irrigation et de mécanisation au Nigeria ;
- Trois (3) pays (Ghana, Niger et Togo) ont bénéficié de sensibilisation pour la reconnaissance mutuelle du certificat phytosanitaire harmonisé.
- 87 délégués pays engagés dans l'inspection sanitaire ont été formés au Burkina Faso, au Ghana, au Niger et au Togo, sur le guide harmonisé d'inspection sanitaire et de prise de décision basée sur les risques.
- 19 délégués des administrations douanières et du commerce ont été formés sur le Schéma de libéralisation des échanges (SLE) de la CEDEAO au profit des pays de la Mano-River Union (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Sierra Leone) ;
- 6 organismes régionaux interprofessionnels ont été appuyés à travers 18 membres formés sur l'intégration du genre dans les actions de développement des chaînes de valeurs agricoles et le commerce intra régional.



Image 1: Formation en technique d'entretien des plants dans une serre au Ghana Image 2 : Technicien de recherche dans un champ de maïs au Bénin

1.1.3.3. Le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)

Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) a pour objectif de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entreprenariat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux. Il intervient au Bénin et au Togo de 2023 à 2028 avec un budget global de 108 millions de dollars. Les principaux bailleurs de fonds sont : le FIDA, les Fonds OPEP et les Gouvernements du Bénin et du Togo. Après 2 ans de mise en œuvre, le projet a pu :

- L'installation de 35 organisations formelles (sur 109 prévues) de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures (15 marchés de produits agricoles et 500 km de piste rurales) à réhabiliter ;
- L'identification de 354 kilomètres de routes à construire, remettre en état ou à améliorer ;
- La sécurisation de foncier de 13 sites (sur 15 prévus) d'installations des marchés à construire ou à remettre en état ;
- La sélection de 458 (sur 694 prévus) initiatives entrepreneuriales pour bénéficier de financement (AGR, MER, Agro-PME, coop) ;
- La mise en place 2 Associations d'Usagers de l'Eau (AUE)(sur 130 prévus) pour gérer de manière durable les surfaces aménagées ;
- La formation de 2252 personnes (sur 25 000 prévus) aux pratiques et/ou techniques de production ;
- La sensibilisation de 358 personnes (sur 3 635 prévus) les rapports, les connaissances, les attitudes et les pratiques à avoir en matière de nutrition (KAP) ;
- La création de 2 Cadres de concertation corridor (sur 9 prévus).

1.1.3.4. Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

Le Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest – PRISMA a pour objectif de contribuer à une transformation agroécologique adaptée au changement climatique des systèmes d'agro-pastoralisme pour les rendre plus productifs, résilients et sains pour les animaux, les humains et l'environnement. Il intervient au Burkina Faso, Mali, Niger de 2022 à 2025 avec un budget global de 6 495 000 €. Les principaux bailleurs de fonds sont : l'Union Européenne et l'AECID. Après 3 ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont :

- Le développement de 07 types d'outils pour l'accompagnement de nouvelles initiatives de gestion ressources pastorales et d'aide à la décision pour la préservation des ressources pastorales et la compensation carbone (01 recueil régional de capitalisation de 10 initiatives innovantes ; 02 notes de politique ; 10 fiches techniques ; 01 guide méthodologique ; 06 modules de formation ; 10 capsules vidéo ; 08 initiatives de crédit carbone capitalisées)
- Le développement de 2 outils d'aide à la décision pour la préservation, de gestion ressources pastorales et de compensation carbone (2 notes de politique développées : 1 sur l'accroissement de la disponibilité en ressources fourragères et 1 sur la facilitation de l'accès aux ressources pastorales en lien avec la gouvernance foncière)
- L'analyse de 1 230 sérums prélevés chez les bovins, au laboratoires LCV (645) et LABOCEL (585) pour le diagnostic de la brucellose et pour le contrôle qualité (contre-expertise), 410 sérums (215 du Mali + 195 du Niger) au labo CIRDES ;
- La formation de 80 personnes dont 55 au Niger (29 femmes et 26 hommes) et 25 au Mali (09 femmes et 16 hommes) à travers les laboratoires d'innovation dans la cocréation (9 laboratoires d'innovation mis en place et 09 solutions proposées pour lutter contre les zoonoses) ;



Image 1 : Appel a candidature pour développer l'application d'achat aliment bétail Image 2 : formation sur le dispositif de veille pastorale

1.1.3.5. **Projet de contribution de l'UEMOA à la constitution du stock alimentaire de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA)**

En 2023, la Commission de l'UEMOA s'est engagée à contribuer à la consolidation du capital de la RRSA aux fins de mobilisation exclusive au profit de ses États membres. Une subvention de 2 066 000 000 FCFA a été accordée à la CEDEAO pour la mise en œuvre du Projet de contribution de l'UEMOA à la constitution du stock alimentaire de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA).

L'objectif global du projet est de contribuer à renforcer les instruments régionaux d'intervention d'urgence en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agira spécifiquement de mobiliser 5 330 tonnes de vivres en complément au stock physique de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en vue d'améliorer ses capacités d'intervention.

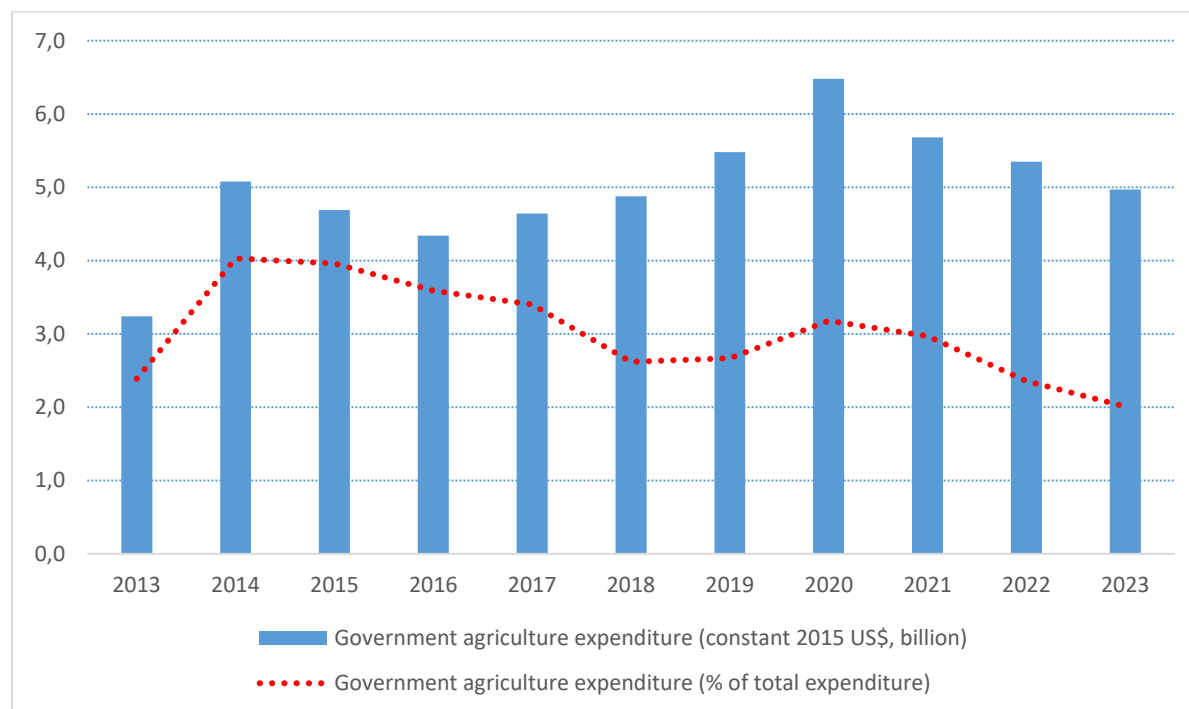
Au terme de cette action, deux résultats seront observés : i) un stock additionnel de 5 330 tonnes de céréales (maïs, sorgho, mil et riz) est constitué au profit de la RRSA et ii) la gestion et le suivi de ce stock sont assurés.

L'année 2023 et 2024 a été consacrée à la signature de la convention, l'élaboration des spécifications techniques pour l'achat des céréales et le lancement des opérations d'achat qui se dérouleront en 2025 pour permettre d'accroître le capital de la RRSA.

1.1.4. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire »

L'agriculture est un secteur capital dans l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest ainsi que dans la consommation des ménages. C'est dans ce sens que les Chefs d'État et de Gouvernement, depuis Maputo 2003, ont décidé d'accorder au moins 10% de leur budget aux dépenses publiques agricoles à l'effet de contribuer à une croissance d'au moins 6% de la valeur ajoutée agricole des pays.

Figure 3: Évolution de la part des dépenses publiques agricoles dans les dépenses totales



Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire, la CEDEAO a entrepris la formulation et la mise en œuvre de plusieurs initiatives, projets et programmes :

1.1.5. Le fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation

Créé par le règlement C/REG.2/08/11 du 19 Août 2011 lors de la 66ème session ordinaire du Conseil des ministres de la CEDEAO tenue à Abuja, du 17 au 19 août 2011, le FRAA fait partie des principaux piliers du dispositif institutionnel et financier global de la politique agricole régionale, l'ECOWAP. La BIDC est chargée de proposer à la Commission de la CEDEAO un mécanisme de gestion de ce Fonds qui comporte deux exigences majeures à savoir, (i) répondre aux spécificités et à la diversité des besoins de financement du secteur agricole en complémentarité avec les dispositifs de financement nationaux et (ii) garantir une bonne gestion des fonds et en assurer la transparence dans l'allocation et l'usage selon les règles de gestion reconnues au niveau international.

Depuis le démarrage de la mise en œuvre de ses activités en 2022, les principales réalisations du FRAA sont :

- L'organisation de la 2^{ème} session du Conseil de Surveillance (CS) en vue de l'approbation des documents opérationnels et de gestion (Directives opérationnelles, Plan d'Affaires 2024-2026, Stratégie de mobilisation des ressources et Stratégie de communication et marketing, Rapport d'activités annuel 2022) ;
- L'évaluation des institutions financières présélectionnées et sélectionner 17 intermédiaires financiers dans le cadre de l'Initiative WAICSA ;
- L'approbation du démarrage des premières opérations avec un montant de trois (03) millions de USD dans huit (08) pays pilotes ;
- Elaboration du rapport d'analyse approfondie (desk apraisal) pour l'octroi de lignes de crédit aux intermédiaires financiers à soumettre au Comité de Crédit de la BIDC pour solliciter l'accord du Management en vue de l'évaluation d'une première vague de huit (08) intermédiaires financiers de six (06) pays, à savoir Bénin, Côte d'Ivoire, Nigéria, Ghana, Sénégal et Togo ;

- La signature du protocole d'accord avec Global Green Growth Institute (GGGI) pour une assistance technique du FRAA dans le cadre de (i) la mobilisation des ressources auprès de Partenaires Financiers bien ciblés pour le financement des autres intermédiaires financiers de la phase pilote de l'Initiative WAICSA, et (ii) la mise en place d'outils de mesure d'impact ;
- La mobilisation de l'appui financier de 10 millions USD de la BIDC.

En rappel, le WAICSA est un mécanisme de financement mixte qui sera mis en œuvre, avec un accent particulier sur l'agriculture intelligente face au climat. Le WAICSA comprend deux facilités : (i) la Facilité de Financement (au minimum 80% du fonds) propose des prêts, des garanties et des investissements en fonds propres, aux petites exploitations agricoles, aux organisations de petits exploitants et aux agro-entrepreneurs, directement et par l'intermédiaire d'institutions financières locales et (ii) la Facilité d'Assistance Technique (jusqu'à 20% du fonds) est financée par des dons et subventions de la CEDEAO et des bailleurs. Les intermédiaires financiers sont en cours de recrutement dans les Etats membres. En termes d'impacts, WAICSA devrait contribuer à améliorer les rendements agricoles, le bien-être socioéconomique et la résilience climatique des petits exploitants agricoles. En fonction des pratiques agriculture intelligente face au climat mises en œuvre, le Fonds peut convertir 185 000 hectares de terres agricoles, touchant 90 000 ménages et contribuant à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation des écosystèmes.

1.1.5.1. Le Global Risk Financing Facility

En 2018, dans le but d'améliorer la résilience des systèmes alimentaires, un mécanisme mondial de financement du risque appelé GRiF (Global Risk Financing Facility) a été créé sous forme de fonds multi-donateurs pour accompagner les pays les plus vulnérables à concevoir et à mettre en œuvre des instruments financiers afin de se préparer aux impacts des catastrophes tels que les chocs climatiques et à s'en remettre plus rapidement. Le GRiF a pour objectif principal de s'appuyer sur l'expertise et les capitaux du secteur privé pour soutenir la gestion des risques climatiques dans les systèmes alimentaires des pays vulnérables à travers le développement et l'implémentation d'instruments financiers de la gestion des risques de catastrophe. La CEDEAO a soumis une proposition au GRiF en complément du programme de résilience du système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest (FSRP).

La composante transfert de risque vise à consolider et à renforcer la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en répondant spécifiquement aux besoins en liquidités/céréales de ladite réserve régionale grâce à une solution innovante de financement du risque. Le Mécanisme mondial de financement des risques (GRiF), dont la fonction principale consiste à renforcer les initiatives de financement des risques, fournira un financement pour la création et la mise en œuvre de cet instrument de mitigation des risques qui sera fait sur mesure pour servir de filet de sécurité à la RSSA. L'année 2024 a été consacrée à l'étude de faisabilité de l'instrument de transfert des risques en cours de finalisation.

1.1.5.2. L'Appui institutionnel de l'USAID, IL2B

Dans le cadre de son soutien continu à la Commission de la CEDEAO, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) s'est engagée à respecter la lettre de mise en œuvre (LI) 2021-2023, qui comprend une prolongation d'un an sans frais. Ce mécanisme vise à renforcer la capacité de la Commission de la CEDEAO à coordonner les efforts qui feront progresser de manière significative la mise en œuvre du cadre ECOWAP/PDDAA, tant au niveau régional qu'à travers les 15 États membres. Le budget total de ce programme USAID IL02B est de 4 500 000 USD pour 2021-2024. L'appui de l'USAID devrait se poursuivre en 2025 mais le nouveau gouvernement américain a d'abord suspendu l'appui puis de son arrêt définitif. Après 4 ans de mise en œuvre, les principales réalisations sont :

- Etat d'avancement de la mise en œuvre du protocole lors des réunions statutaires de la CEDEAO (Conseil des ministres et Autorité des chefs d'État et de gouvernement) en juillet et décembre 2024, guidant les actions visant à faire progresser l'intégration régionale ;
- Organisation de la réunion des directeurs généraux des douanes à Lomé les 24 et 25 juin 2024, au cours de laquelle des engagements ont été pris d'intégrer leurs administrations douanières au SIGMAT e-hub d'ici septembre 2024 et de dispenser des formations aux partenaires douaniers ;
- Elaboration avec succès en 2023 un projet de règlement sur le transport transfrontalier du bétail ;
- Obtention en 2024 des valeurs de référence suivantes par rapport au temps de passage de la frontière pour les deux côtés de la frontière combinés pour certaines marchandises prioritaires et certains itinéraires sélectionnés :

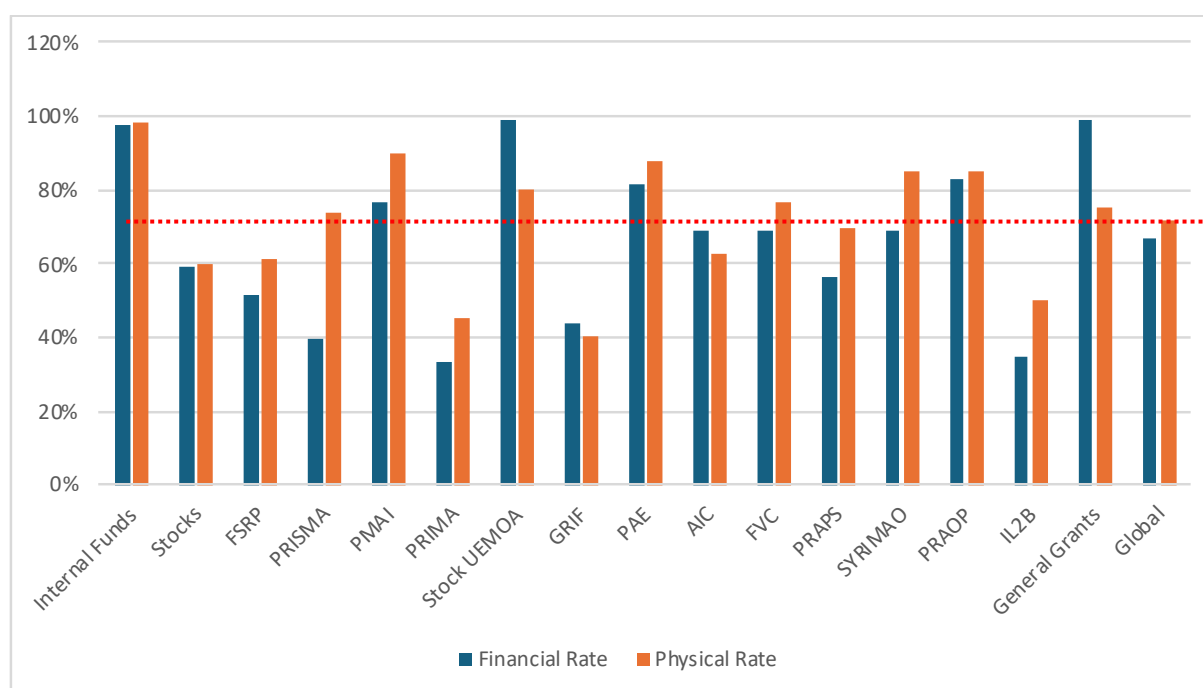
- Burkina-Ghana : 30mn pour le bétail ; 45mn pour l'oignon ;
- Mali-Sénégal : 23 mn pour le bétail ;
- Abidjan-Lagos : 282mn pour les produits agricoles majoritairement échangés sur ce corridor : noix de cola et huile de palme.
- Élaboration d'un guide harmonisé d'inspection sanitaire et de prise de décision par les États membres, des stratégies de financement de la résistance aux antimicrobiens et la génération de données pour les normes du Codex ;
- Contribution à une amélioration de la convergence réglementaire par la réduction de 50 % de la non-conformité dans tous les corridors commerciaux régionaux identifiés et dans le commerce international.

III. SYNTHÈSE DE L'EXECUTION PHYSIQUE DU PTBA 2024

Globalement, le niveau d'exécution des projets et programmes reste insatisfaisant par rapport à la cible d'exécution d'au moins 75%. Les principales difficultés qui ont affecté la mise en œuvre des projets sont la crise sécuritaire des pays du Sahel affectant les zones d'interventions des projets, la crise sociopolitique dans les trois pays à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Ces crises affecteront d'avantage les projets si des solutions définitives ne sont pas encore trouvées.

Outre cela, les projets évoquent les difficultés liées aux procédures administratives et financières notamment la passation des marchés. Toutefois, la Commission de la CEDEAO a pris des mesures pour réduire les niveaux d'approbation qui pourront accélérer la mise en œuvre des projets financés par les partenaires.

Tableau 6: Synthèse des taux d'exécution physique des projets en 2024



IV. KEY PERFORMANCE INDICATORS 2024

Activités Implementée	Key Performance Indicators (KPI)	Key Achievement on KPIs	Activités Implement	Key Performance Indicators (KPI)	Key Achievement on KPIs
Completed	Nombre de comités thématiques tenus pour la validation des rapports d'activités des projets et de programme de travail et budget annuel	- 9 comités thématiques tenus ayant validés les rapports annuels 2023 et les PTBA 2024 sur la base de 09 notes thématiques élaborées : 1. Élevages & pastoralisme ; 2. Pêche et Aquaculture ; 3. Productivité et compétitivité ; 4. Adaptation au changement climatique ; 5. Environnement, forêts; 6. Gestion des pesticides, lutte contre les ravageurs ; 7. Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle ; 8. Employabilité des jeunes; 9. Renforcement des capacités	In progress	Capacité d'intervention de la réserve de sécurité alimentaire	- 16 959 tonnes de céréales dans les magasins, 18 032.40 tonnes achetés en attente de livraison et 28 719.70 en attente de reconstitution par les pays pour porter le capital de la RRSA à 63 711.10 tonnes
Completed	Nombre de comités techniques de suivi tenus pour la validation des rapports d'activités des projets et de programme de travail et budget annuel	-20 comités techniques de suivi des projets autour de 9 thématiques conjointement avec le CILSS, le CORAF, l'UEMOA	In progress	Nombre de bénéficiaires atteints par le projet FSRP	- 2,1 millions de producteurs, dont 36 % de femmes, ont bénéficié des actifs ou services agricoles. - 580 000 acteurs du système alimentaire, dont 17 % de femmes, ont eu accès aux services de conseil hydro et agrométéorologiques. - 40 technologies ont été mises à disposition des agriculteurs par des instituts de recherche nationaux et internationaux, - 88 000 hectares de terres ont été mis en pratiques de gestion durable du paysage.
Completed	Nombre de partages d'expériences aux rencontres de gouvernance de l'ECOWAP et des PTFs	- 05 rencontres de gouvernances réalisées avec partages d'expériences des bonnes de mise en oeuvre des projets et programmes (RPCA, consultative technique régionale de l'ECOWAP Post Malabo, processus de formulation de l'ECOWAP+35 et des réunions des PTFs, Naoutchou+10, ect)	In progress	Opérationnalisation de la composante aliment bétail de la RRSA	- 04 laboratoires Burkina Faso, Niger, Mali et Nigéria renforcés (équipements, formation, procédures d'échantillonnage et d'analyse sur la qualité des aliments pour animaux en ce qui concerne les aflatoxines totales, la valeur nutritive des matières premières des aliments pour ruminants et le gossypol dans la farine de coton et les aliments composés). En ce qui concerne le protocole pour produire des aliments pour animaux, des usines d'aliments pour animaux ont été identifiée et sélectionnées, pour effectuer l'échantillonnage et l'analyse de l'aflatoxines dans les aliments pour bétail.
In progress	Nombre de missions de suivi, identification, évaluation et capitalisation des bonnes pratiques tirées des expériences conduites sur le terrain réalisées	-05 missions de suivi réalisées au Bénin, Togo, au Sénégal, Burkina Faso auprès des projets d'emplois de jeunes dans la filière lait local en vue d'apprécier l'état de mise en œuvre des projets et de formuler des recommandations d'amélioration de leur mise en œuvre - Etablissement de la liaison MESECOPS-KoboToolBox et formation de 20 personnes sur MESECOPS	In progress	Nombre de projets sélectionnés sur les cantines scolaires	- 16 modèles d'alimentation scolaire intégrée d'un montant de 3 701 225 USD sélectionnés à travers un processus d'appel à propositions de projets. Ces projets portés par les organisations locales des États membres seront cofinancés par la CEDEAO et la Coopération espagnole au profit de 32 000 élèves ciblés dans les zones vulnérables dont 59% de filles sur une période de trois ans, soit environ 14 450 00 repas servis aux écoliers
Completed	Nombre de projets sélectionnés à l'issue du processus d'appel à proposition de projets	- 16 projets pilotes de modèles d'alimentation scolaires intégrées lancés et démarrés et 16 porteurs de projets formés sur les outils de gestion des projets	In progress	Une étude de base sur le circuit de commercialisation, flux transfrontaliers des produits réalisée	- 01 étude de base sur le circuit de commercialisation, flux transfrontaliers des produits agropastoraux et barrières au commerce transfrontalier entre le Bénin et le Togo validée. Cette étude va permettre de faire un état des lieux sur la nature et le niveau de mise en œuvre des mesures nationales pour le commerce transfrontalier, d'identifier les principaux acteurs (du secteur public et privé) et leurs organisations socioprofessionnelles impliquées dans les échanges des produits agricoles et d'identifier les circuits majeurs et les flux commerciaux.
Completed	Nombre d'étude de Capitalisation des bonnes pratiques tirées des expériences conduites sur le terrain réalisées	- 01 rapport de capitalisation des dix ans de vie de l'ARAA réalisé et validé par le comité d'orientation	In progress	Quantité de stocks mobilisés pour les intervention de la RRSA	- Fourniture et la livraison de 5 027 tonnes de céréales à la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire
Completed	Nombre d'outils de communication pour la diffusion et la visibilité des bonnes pratiques	- 01 nouveau site web de l'ARAA mis à jour et des outils de communication (bulletins trimestriels et autres outils) produits sur les acquis des projets et programmes pour renforcer la communication et la visibilité des actions de la CEDEAO en matières d'agriculture et alimentation	In progress	Mise en place d'un modèle de transfert de risque pour la réserve régionale de sécurité alimentaire	- 01 étude de mise en place d'un modèle de transfert de risque pour la réserve régionale de sécurité alimentaire
In progress	Couverture du fonctionnement de l'ARAA	- 75% des charges de fonctionnement de l'ARAA assurée qui permet à l'ARAA d'être opérationnelle et de fournir de bonnes conditions de travail dans ses locaux	In progress	Nombre de personnes formées sur les pratiques agroécologiques	- 200 apprenants dans 11 centres de formation (sur les 15 appuyés) qui ont reçu leurs premières tranches des fonds de la subvention de la CEDEAO ; -55 personnes des États membres formées sur l'accès à la finance climatique -01 forum organisé avec la participation de plus de 350 personnes (OIG, ONG, OPR, OSC, PTFs, Chercheurs) ayant permis le partage d'expériences et la formulation de recommandations sur le développement de l'agroécologie et l'agriculture biologique
Completed	Nombre de participation de l'ARAA aux réunions statutaires de la CEDEAO et autres réunions/recontres du siège	- 03 participations de l'ARAA aux réunions statutaires de la CEDEAO et autres réunions/recontres du siège (harmonisation du suivi-évaluation et le rapportage sur les projets financés par les bailleurs, participation de l'ARAA aux réunions statutaires de la mi'année (CAF et conseil des ministres)	In progress	Nombre de sous projets sélectionnés pour la mise en œuvre des pratiques d'agriculture intelligente face au climat	- 25 sous projets identifiés répartis en fonction des zones agroécologiques subhumide au Sud, de la zone de transition subhumide/semi-aride et la zone semi-aride au Nord au Burkina, Niger, Bénin, Togo, Ghana et le Mali.
Completed	Nombre de personnes formées sur les procédures et cycles de projets	- 70 staffs formés sur le cycle des projets et les procédures de l'ARAA, de la CEDEAO et des PTFs et réalisations des Bilans des réalisations des projets, défis et perspectives	In progress	Nombre de pays ayant renforcés les capacités d'accès au fonds vert climat et nombre de projets formulés au Fonds vert climat	- 55 personnes des États membres formées sur l'accès à la finance climatique - 01 forum organisé avec la participation de plus de 350 personnes (OIG, ONG, OPR, OSC, PTFs, Chercheurs) ayant permis le partage d'expériences et la formulation de recommandations sur le développement de l'agroécologie et l'agriculture biologique - 01 projet en cours de formulation sur le renforcement de la résilience des systèmes agropastoraux au changement climatique en Afrique de l'Ouest, entrepris avec le soutien de la FAO pour un coût de 80 millions de dollars auprès du Fonds vert pour le climat.
Completed	Nombre de personnes formées sur les procédures et cycles de projets	- 70 staffs formés sur la GAR et le cycle des projets de l'ARAA	In progress	Niveau d'harmonisation réglementaire et coordination des pays en matière de gestion de la santé animale à travers le CRSA	- 01 convention en cours de finalisation entre la CEDEAO et l'UEMOA pour l'utilisation de règles communes de contrôle des médicaments vétérinaires au niveau des frontières aériens et terrestres dans l'espace de la CEDEAO. - 01 étude comparative des réglementations et législations nationales en matière de santé animale, de bien-être animal et des règles zoo-sanitaires qui régissent les échanges commerciaux de bétail entre pays sahéniens et pays côtiers est également en cours de réalisation.
Completed	Quantités de céréales de la réserve régionale de sécurité alimentaire stockées dans les pays	- 16 959 tonnes de céréales dans les magasins, 18 032.40 tonnes achetés en attente de livraison et 28 719.70 en attente de reconstitution par les pays pour porter le capital de la RRSA à 63 711.10 tonnes	In progress	Nombre de pays utilisant les résultats du système de surveillance et nombre de bénéficiaires du projet	- 05 pays utilisant les résultats du système de surveillance mis en place (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Togo, et République de Guinée), - 02 homologations au Togo de deux produits de lutte biopesticides contre les mouches des fruits mis au point par la CEDEAO, comme la Côte d'Ivoire qui les a homologués en décembre 2023 - 51% du coût de la lutte au niveau producteurs avec l'installation des vergers de démonstration dans les deux pays qui ont homologué les produits (Côte d'Ivoire et Togo) - 64 320 bénéficiaires avec la création et le maintien de 3 816 emplois dans les différentes chaînes de valeur (mangues fraîches à l'export, mangues séchées et production de jus) et contribué à l'augmentation de plus de 14% des revenus des petits producteurs de mangue au cours de la campagne mangues 2024.
Completed	Taux de rejet des stocks à la réception des stocks	- Contrôle qualité des produits de la réserve régionale de sécurité alimentaire: 16 959 tonnes de céréales dans les magasins, 18 032.40 tonnes achetés en attente de livraison	In progress	Nombre d'emplois créés dans la chaîne de valeur de lait local	- 4 742 emplois sont créés, 8 291 jeunes formés sur les modèles technico économiques. Les nouvelles infrastructures laitières ont été construites : 17 fermes laitières, 16 centres de collecte et 8 mini-laiteries.
Completed	Quantité de stocks mobilisés pour les intervention de la RRSA	- 4 976,75 tonnes de céréales disponibles à Kano au Nigeria mises en rotation technique par le Nigéria - 5 370 tonnes de la RRSA sur la modalité de la solidarité régionale pour soutenir les pays les plus affectés: Burkina Faso (870 tonnes), du Ghana (500 tonnes), du Mali (500 tonnes), du Niger (1000 tonnes), du Nigeria (2000 tonnes) et de la Sierra Leone (500 tonnes). - 8 313 tonnes de céréales disponibles au Burkina au Ghana	In progress	Niveau d'opérationnalisation du fonds régional pour l'agriculture et la l'alimentation	- 04 outils d'opérationnalisation du Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation approuvés par le conseil de surveillance (i) la stratégie de mobilisation ; ii) le business plan ; iii) les directives opérationnelles et ; iv) la stratégie de communication. - 17 institutions financières sélectionnées en vue d'accompagner la CEDEAO dans la mise en œuvre de cette initiative qui dispose d'une facilité de financement qui est des prêts à taux bonifiés, des garanties et de prises de participation aux entreprises agricoles et aux petits exploitants.
Completed	Nombre de projets sélectionnés sur les cantines scolaires	- 16 modèles d'alimentation scolaire intégrée d'un montant de 3 701 225 USD sélectionnés à travers un processus d'appel à propositions de projets. Ces projets portés par les organisations locales des États membres seront cofinancés par la CEDEAO et la Coopération espagnole au profit de 32 000 élèves ciblés dans les zones vulnérables dont 59% de filles sur une période de trois ans, soit environ 14 450 00 repas servis aux écoliers	Completed	Nombre de personne d'appui mobilisées pour renforcer les capacités opérationnelles de l'ARAA	- 03 consultants de fonctions transversales et communes comme l'administration, finances et comptabilité pour renforcer les capacités opérationnelles de l'ARAA